

Espaces habités et territoires psychiques enfouis

Valérie COLIN

Docteur en psychologie,
Orspere-Onsmp

SDF depuis de nombreuses années, Monsieur Breuilpont est bien connu des services éducatifs de rue. Il n'a jamais eu, à la connaissance des travailleurs sociaux, une vie autonome hors des dispositifs d'aide sociale. Il passe son temps et son énergie à circuler entre divers lieux d'accueil sans demande sociale précise, mais occupant beaucoup l'espace et les accueillants. Il est toujours à la recherche d'un des éducateurs, dont il se plaint de l'absence systématique. L'autre n'est pas là où il le cherche, il doit être ailleurs. L'absence ne peut être représentée que comme une délocalisation de l'autre.

¹ Je l'invite à dessiner lorsqu'il me décrit, dans une superposition des représentations, la disposition et la taille de sa chambre de foyer en référence aux dimensions de la pièce dans laquelle nous nous trouvions pour l'entretien.

² Cette capacité graphique et artistique était insoupçonnable pour les éducateurs qui avaient l'image d'un homme un peu simplet avec un comportement opératoire qui semblait barrer l'accès à l'imaginaire.

³ L'appartement n'est plus le prolongement du corps seulement, il est la reviviscence du claustrum (D. Meltzer, 1992) dans lequel le sujet est enfermé. L'hypothèse d'une claustrophobie interne repérée cliniquement pour d'autres personnes SDF pourrait rendre compte des vécus d'étouffement et de l'enfermement du sujet dans une partie de son monde interne, soit dans son claustrum privé.

⁴ Les trois valises de Monsieur Breuilpont - elles sont « pleines de vêtements » - représenteraient un des aspects du contenant maternel, la fonction de contenance.

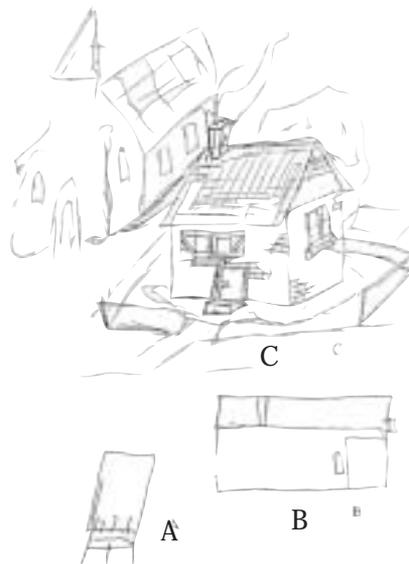
⁵ Cf. article dans Rhizome N° 7, décembre 2001, p. 13.

Monsieur Breuilpont déclare au cours d'un entretien « Je vais vous faire une maison ». La proposition spontanée de dessiner¹ semble apaiser son excitation du début de l'entretien par cette activité motrice finalisée. Il dessine donc d'abord le plan de sa chambre de foyer, puis, comme en appui sur cette figuration, une maison. On passe de la description d'un intérieur à celle de l'extérieur d'une maison. A partir du schéma de la chambre, peu de qualités sont données à cet intérieur. Pour Monsieur Breuilpont, sa chambre actuelle est trop petite et encombrée d'objets « je voudrais rentrer dans ma chambre sans bousculer ma table et pis la chaise ». Le placard (A), défini comme le lieu du rangement des choses intimes, est dessiné à l'extérieur de la chambre (B), comme isolé. Le dessin de la chambre est un schéma où la structure (la forme de la pièce et son squelette) est apparente, mais non personnalisée et vide (rien dans le placard).

Le dessin de la maison avec l'église (C) est tout à fait d'un autre ordre graphique et dans un autre registre psychique². Cependant, comme l'église et la chambre de foyer, la maison est dessinée en priorité par ses contours, comme si l'espace devait être circonscrit par le trait. Il repasse sur les traits, comme

pour accentuer cette fonction de limite (dans le sens de la limitation).

A l'image de sa circulation dans l'espace de la ville, Monsieur Breuilpont montre sa nécessité de tracer, par le contour, un espace qu'il peut ensuite remplir (remplir d'objets, remplir de paroles ou de gestes, remplir de traits pour le dessin). Le contenu peut être représenté à partir du contenant (W.R. Bion, 1962). Autrement dit, c'est l'enveloppe externe qui détermine le contenu.



Monsieur Breuilpont raconte qu'il n'avait plus les clés pour entrer dans cette maison où il était locataire. La maison n'est plus habitée, même s'il a « des trucs dedans » précise-t-il. La topique figurée a une forme double (église, maison), la maison est vide et contient cependant ses traces inaccessibles actuellement, puisqu'il a perdu ses clés.

Se représente-t-il comme "enfermé" dehors ou coincé dedans ? Le ramassage récurrent des objets dans la rue figure une tentative de retrouver les traces de lui-même déposées (ou perdues) dans l'environnement. Au fond, Monsieur Breuilpont ne fait-il pas la description de son rapport à l'objet interne mélan-

coliforme ? De la fumée sort de la cheminée : quelqu'un habite-t-il à sa place ou est-ce une partie de lui qui vit là ? Cet espace cryptique (N. Abraham et M. Török, 1978) semble contenir la part la plus intime de lui-même.

Dans cet ailleurs localisable, sont stockés "les restes" de ce qu'il possède de plus précieux, figurés par les valises³.

« Toutes les affaires que j'avais, pis j'en ai encore à Sathon. Les trois valises, y sont dedans, mais trois grandes, c'est pas des petites, y'en a trois grandes, une moyenne et c'est tout. Mais je peux pas rentrer dedans, parce que quand j'ai mis mes valises... »

- Elles ne vous manquent pas ces valises ?

- Et si parce que y'avait quand même trois costumes, y'a des chemises, des chaussures et tout ce qui s'en suit. J'peux pas les ramener à la maison parce qu'alors là j'ai plus de place. Alors si c'est pour les coller sous le lit ... »

L'ailleurs de la maison contient des contenants-valises pleins de vêtements-peau. C'est comme si le sujet était contenu dans les valises⁴, qu'il ne peut pas ramener chez lui par effet de contamination⁵.

Les dessins de Monsieur Breuilpont révèlent, par la projection graphique des contenants dans le discours, la forme de la topique psychique subjective.

M. Sami-Ali parle du dessin comme une production imaginaire et s'interroge sur la feuille blanche qui peut devenir un espace imaginaire « par la projection latente des dimensions du corps propre » (1974, p. 87).

Territoire de secteur et territoire de santé mentale : sont-ils superposables ? (suite)

Santé Mentale ne vaut que là où le secteur a été réalisé dans toutes ses exigences de base (disparition des concentrations asilaires, traitement ambulatoire de la chronicité, dispositif d'accueil 24 h sur 24 des urgences, articulations étroites avec les dispositifs sanitaires et sociaux de l'aire d'exercice, régression de la contrainte aux soins, disparition complète de la confusion entre lieux de vie et lieux de soins, partage et coopération constante avec les « usagers » (familles et patients). La Santé Mentale est une étape supplémentaire de réalisation de la psychiatrie de secteur. Elle ne vaut rien si elle prétend se substituer ou compenser l'absence de réalisation de ces étapes préliminaires.

Ce préalable posé, quelle est donc cette étape nouvelle, et quel serait son territoire idéal de mise en œuvre ?

J'y vois, quant à moi, l'occasion rêvée de réparer enfin le péché originel du Secteur, dans sa conception et dans sa mise en œuvre : cette malfaçon, cette aberration, cette ambiguïté consistant à renoncer, dès le départ, à

une Psychiatrie Générale, s'intéressant au développement psychique du sujet (et à ses accidents) de la naissance à la mort, pour couper en deux cette continuité existentielle à l'âge de 16 ans ! (ou 15 ans et 3 mois diraient les administratifs, dans leur arithmomane infra décimale !). S'il est (et j'en doute !) des arguments cliniques essentiels pour spécifier la pratique d'un psychiatre de l'enfant, il en est de bien plus sérieux pour réduire le gouffre qui s'est instauré entre ces deux sous-disciplines dont les clientèles se chevauchent ou se disjoignent selon le caractère « désirable » ou « indésirable » de leur interface : les adolescents.

Ainsi, si nous définissons le champ de la Santé Mentale comme la conjonction pluri-partenaire des deux extrémités de la mission que s'est donnée la psychiatrie de secteur : la prévention à un bout et la réhabilitation sociale à l'autre, il me semble que l'occasion est ici trop belle de remettre en lien les équipes "infanto-juvéniles" et "générales", entre elles, et avec tous

leurs partenaires compétents et indispensables à ces deux actions, que la psychiatrie ne peut embrasser à elle seule :

- la prévention, avec généralistes, pédiatres, PMI, écoles, A.S.E., juges des enfants, familles...
- la ré-habilitation sociale, avec COTOREP, ANPE, Missions locales, travailleurs sociaux, tuteurs et curateurs, justice et force publique, associations culturelles, clubs d'entraide et de socialisation, aides à domiciles, bailleurs sociaux, généralistes, UNAFAM, FNAPSY, élus locaux...

Le territoire de cette pratique est ici tout trouvé, c'est celui de l'inter-secteur de Psychiatrie infanto-juvénile couvrant communément deux à quatre secteurs de psychiatrie générale, lesquels, associés au premier dans cette entreprise collective, retrouveraient enfin, dans leur collaboration obligée, le sens de la continuité d'attention à une population plurigénérationnelle et le souci d'une réduction des clivages induits par l'une des perversions de notre modernité, la surspécialisation. ■

Espaces habités et territoires psychiques enfouis (suite)

Bibliographie

- Abraham N., Torok M., 1978, 1987, *L'écorce et le noyau*, Flammarion, 480 p.
- Bion W. R., 1962, *Aux sources de l'expérience*, Paris, PUF, 1979, 137 p.
- Anzieu D., Houzel D., et coll., 1987, *Les enveloppes psychiques*, Paris, Dunod, 252 p.
- Anzieu D., 1974, "Le Moi-peau", *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, n°9, pp. 195-208.
- Sami-Ali M., 1974, *L'espace imaginaire*, Paris, Gallimard, 263 p.
- Doron J., 1987, "Du moi-peau à l'enveloppe psychique" in *Les enveloppes psychiques*, Anzieu D. et coll., 1987, Paris, Dunod, pp. 1-17.
- Meltzer D., 1992, *Le claustrum*, 1999, Lamor-Plage, Éditions du Hublot, 186 p.

La spatialité du sujet sans domicile se prolonge dans le monde extérieur selon son espace imaginaire par le médium du corps propre.

Les dessins de Monsieur Breuilpont peuvent se lire selon la conception d'enveloppe psychique (D. Anzieu, D. Houzel, 1987) contenue dans la métaphore du Moi-peau (D. Anzieu, 1974) qui permet d'explorer les phénomènes d'interface.

Monsieur Breuilpont distingue deux lieux : celui de l'intérieur (la chambre du foyer) et un autre imaginaire (la maison avec l'église).

Il ne peut se représenter la maison qu'à partir de son enveloppe externe, c'est-à-dire les murs.

La qualité de l'enveloppe définie est une surface impénétrable dont il est exclu.

L'enveloppe psychique décrite n'a pas sa fonction de perméabilité, mais celle de limite entre deux espaces : celui où il existe (dehors et dans la chambre de foyer) et celui d'où il est enfermé.

Pour J. Doron (1987, 2000), l'enveloppe psychique est avant tout une limite entre différents espaces.

Monsieur Breuilpont se situe entre deux espaces : un lieu imaginaire inaccessible et un lieu où il vit, en insécurité à cause des voisins et des autres hommes.

Cependant, il est en contact avec ces deux espaces, il est entre-deux, en position d'interface. ■

